



Métropole
du Grand Paris

Accusé de réception en préfecture
075-200054781-20251202-BM2025-12-02-01-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

SÉANCE DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DU MARDI 2 DÉCEMBRE 2025

BM2025/12/02/01 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT MÉTROPOLITAINE (FIM)

DATE DE LA CONVOCATION : 26 novembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 44

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Patrick OLLIER, Président

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Geoffroy BOULARD

LE BUREAU DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5219-1,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

Vu le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la Métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2016/02/18/03 du Conseil de la Métropole du Grand Paris portant délégation de compétence au Bureau pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels les décisions d'octroi de financement au titre du FIM,

Vu les délibérations CM2016/09/21 portant création du fonds d'investissement métropolitain et CM2025/07/11/02 portant modification du règlement du fonds d'investissement métropolitain et attribution de subventions au titre du fonds d'investissement métropolitain,

Vu la délibération CM2017/12/08/04 du Conseil de la Métropole du Grand Paris portant déclaration d'intérêt métropolitain en matière d'aménagement de l'espace métropolitain,

Vu la délibération CM2017/12/08/05 du Conseil de la Métropole du Grand Paris portant déclaration d'intérêt métropolitain en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel,

Vu la délibération CM2017/08/12/09 du Conseil de la Métropole du Grand Paris relative à la compétence « Lutte contre les nuisances sonores » de la Métropole du Grand Paris, la délibération CM2017/08/12/10 du Conseil de la Métropole du Grand Paris relative à la compétence « Lutte contre la pollution de l'air » de la Métropole du Grand Paris, la délibération CM2017/08/12/11 du Conseil de la Métropole du Grand Paris relative à la compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » de la Métropole du Grand Paris, et la délibération CM2017/08/12/12 du Conseil de la Métropole du Grand Paris relative à la compétence « valorisation du patrimoine naturel et paysager » de la Métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2017/08/12/13 du Conseil de la Métropole du Grand Paris relative à la compétence GeMAPI de la Métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2018/12/07/01 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant définition de l'intérêt métropolitain en matière d'amélioration du parc immobilier bâti, et de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre,

Vu la délibération CM2025/07/11/02 portant actualisation du règlement du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM),

Vu l'avis du comité d'examen du FIM réuni le 24 novembre 2025,

Vu projet de convention-type précisant les modalités de versement de cette subvention d'investissement annexé à la présente délibération,

Considérant que les communes et EPT ont sollicité l'attribution d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain pour des projets qui s'inscrivent dans les compétences et priorités affichées par la Métropole,

Considérant l'intérêt, à titre dérogatoire, d'ouvrir le bénéfice du FIM aux projets démarrés entre le 24 juin 2025 et le 2 décembre 2025, quelle que soit la date d'attribution de la subvention,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE l'octroi de subventions en investissement d'un montant total de 23 301 394 euros (vingt-trois millions trois cent un mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros) pour les projets et personnes publiques suivants :

Au titre du développement économique et de l'aménagement social et culturel

Accusé de réception en préfecture
075-200054781-20251202-BM2025-12-02-01-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

Localisation	Personne publique à financer	Objet	Subvention
Orly	Orly	Création d'une micro-folie au sein de la médiathèque des Navigateurs	21 527
Romainville	Romainville	Renaturation et économie circulaire de la construction d'un groupe scolaire dans le quartier des Bas-Pays	728 138
Sevran	Sevran	Récupération du bassin olympique des JOP de Paris 2024	500 000
Villejuif	Villejuif	Création d'une micro-folie	26 328
TOTAL			1 275 993

Soit 1 275 993 euros pour 4 dossiers.

Au titre de la protection de l'environnement (hors rénovation thermique)

Localisation	Personne publique à financer	Objet	Subvention
Antony	Antony	Acquisition de 4 véhicules électriques et installation de 2 bornes de recharge électrique	36 289
Argenteuil	Argenteuil	Acquisition de véhicules propres	45 003
Argenteuil	Argenteuil	Revalorisation du chemin du Halage	268 305
Aulnay-sous-Bois	Aulnay-sous-Bois	Requalification du Boulevard de Strasbourg - Phase 2	352 727
Bonneuil-sur-Marne	Bonneuil-sur-Marne	Création du parc Mélinée et Missak Manouchian	932 766
Choisy-le-Roi	Choisy-le-Roi	Végétalisation de la rue Sébastopol	33 446
Choisy-le-Roi	Choisy-le-Roi	Désimperméabilisation et végétalisation de l'espace public	46 070
Clichy-la-Garenne	Clichy-la-Garenne	Acquisition de 4 vélos, 14 véhicules électriques et installation de 13 bornes de recharge électriques	171 321
Clichy-la-Garenne	Clichy-la-Garenne	Réaménagement des parcs Foucault et Salengro	157 942
Clichy-la-Garenne	Clichy-la-Garenne	Végétalisation de la Cour A de l'école Pasteur - Cour oasis	110 866

Drancy	Drancy	Désimperméabilisation et végétalisation de la place Joffre	Accusé de réception en préfecture 075-200054781-20251202-BM2025-12-02-01-DE Date de télétransmission : 16/12/2025 Date de réception préfecture : 16/12/2025	41 666
Drancy	Drancy	Création de cours oasis dans les groupes scolaires Jean Macé et Lucien Perriot		151 772
Rosny-sous-Bois	EPT Grand Paris Grand Est	Acquisition de véhicules électriques et hybrides et installation de bornes de recharge		43 421
Meudon	EPT Grand Paris Seine Ouest	Acquisition de 3 minibus électriques (GPSO Bus et TIM)		56 501
Boulogne-Billancourt	EPT Grand Paris Seine Ouest	Acquisition de 4 bus électriques pour la ligne SUBB à Boulogne-Billancourt		505 494
Boulogne-Billancourt	EPT Grand Paris Seine Ouest	Requalification du passage de Châteaudun à Boulogne-Billancourt		61 421
Issy-les-Moulineaux	EPT Grand Paris Seine Ouest	Désimperméabilisation et végétalisation de la rue Ernest Renan à Issy-les-Moulineaux		130 224
Viry-Châtillon	EPT Grand-Orly Seine Bièvre	Réaménagement et végétalisation de l'avenue Baronne de Laroche à Viry-Châtillon		349 532
Saint-Denis	EPT Plaine Commune	Installation de bornes électriques et acquisition de vélos électriques		10 609
La Courneuve	EPT Plaine Commune	Renaturation du square Chevalier de la Barre		53 051
Saint-Denis	EPT Plaine Commune	Désimperméabilisation et végétalisation de la place Pierre Sémard		45 551
Gennevilliers	Gennevilliers	Déminéralisation et renaturation de l'espace public (aménagements du programme 2025)		126 705
Ivry-sur-Seine	Ivry-sur-Seine	Acquisition de 8 véhicules propres		93 783
Joinville-le-Pont	Joinville-le-Pont	Aménagement paysager de la cour de l'école élémentaire Jean-Jacques Gressier - Cour oasis		34 198
Le Kremlin-Bicêtre	Le Kremlin-Bicêtre	Acquisition d'une balayeuse électrique et d'une laveuse électrique		93 569
Le Plessis-Robinson	Le Plessis-Robinson	Création d'un réseau cyclable et réalisation d'aménagements paysagers au cœur du quartier Novéos		1 000 000
Les Pavillons-sous-Bois	Les Pavillons-sous-Bois	Désimperméabilisation et végétalisation du square d'Estienne d'Orves avec la création d'une micro-forêt		22 017

Livry-Gargan	Livry-Gargan	Aménagement de voies cyclables dans plusieurs rues	Accusé de réception en préfecture 075-200054781-20251202-BM2025-12-02-01-DE Date de télétransmission : 16/12/2025 Date de réception préfecture : 16/12/2025	134 020
Montreuil	Montreuil	Désimperméabilisation et végétalisation du groupe scolaire Méliès - Cour oasis		533 584
Nanterre	Nanterre	Création d'aménagements cyclables et végétalisation de la rue du 11 Novembre 1918		98 634
Noisy-le-Sec	Noisy-le-Sec	Acquisition de 6 vélos électriques et de véhicules propres		31 734
Noisy-le-Sec	Noisy-le-Sec	Travaux de réaménagement des squares Beltrame et Lounès Matoub		35 795
Orly	Orly	Acquisition de véhicules propres		11 020
Pantin	Pantin	Désimperméabilisation, végétalisation et aménagement favorisant les mobilités douces dans la rue Louis Nadot, l'amorce de la rue du Cheval Blanc et dans la Voie Nouvelle		511 232
Paris	Paris	Acquisition de 14 balayeuses électriques		1 000 000
Rungis	Rungis	Acquisition de 2 véhicules propres		15 098
Saint-Denis	Saint-Denis	Acquisition de 4 véhicules hybrides pour le renouvellement de la flotte automobile de la police municipale		27 881
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Acquisition de deux véhicules propres		31 212
Savigny-sur-Orge	Savigny-sur-Orge	Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de la crèche des Dauphins - Cour oasis		27 456
Sceaux	Sceaux	Acquisition d'un utilitaire électrique		11 357
Santeny	SIVU - Police intercommunale de Mandres-les-Roses, Santeny, Périgny-sur-Yerres et Marolles-en-Brie	Acquisition d'un véhicule propre pour la police municipale		7 295
Thiais	Thiais	Réaménagement du parc les Terrasses du Soleil		53 141
Vaujours	Vaujours	Acquisition d'un véhicule électrique d'occasion		2 807

Villiers-sur-Marne	Villiers-sur-Marne	Acquisition d'une balayeuse électrique	Accusé de réception en préfecture 075-200054781-20251202-BM2025-12-02-01-DE Date de télétransmission : 16/12/2025 Date de réception préfecture : 16/12/2025	125 426
Vincennes	Vincennes	Désimperméabilisation, végétalisation et aménagement cyclable de la rue Clément Viénot	46 400	
Vincennes	Vincennes	Travaux de requalification et réalisation d'aménagements cyclables dans le quartier Est	149 696	
Vitry-sur-Seine	Vitry-sur-Seine	Aménagement du mail Berthie Albrecht	141 412	
TOTAL			7 969 449	

Soit 7 969 449 euros pour 47 dossiers.

Au titre de la Protection de l'environnement (rénovation thermique)

Localisation	Personne publique à financer	Objet	Subvention
Antony	Antony	Rénovation énergétique du groupe scolaire La Fontaine	802 013
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Dimension énergétique de la reconversion du centre administratif et social en pôle culturel	965 462
Aulnay-sous-Bois	Aulnay-sous-Bois	Rénovation des chaufferies des groupes scolaires : Fontaine des Prés, les Petits Ormes, Croix Saint-Marc, les Perrières, Vercingétorix, Nonneville et Anatole France	343 400
Boissy-Saint-Léger	Boissy-Saint-Léger	Dimension énergétique de la rénovation du groupe scolaire Jacques Prévert	203 094
Boissy-Saint-Léger	Boissy-Saint-Léger	Réhabilitation du bâtiment du centre de loisirs au sein du groupe scolaire Jean Rostand	87 370
Champigny-sur-Marne	Champigny-sur-Marne	Dimension énergétique de la construction du groupe scolaire Henri Bassis	1 000 000
Champigny-sur-Marne	Champigny-sur-Marne	Dimension énergétique de la construction de la médiathèque du centre-ville	500 000
Châtenay-Malabry	Châtenay-Malabry	Dimension énergétique de la rénovation de l'annexe de la mairie affectée à la police municipale	505 717

			Accusé de réception en préfecture 075-200054781-20251202-BM2025-12-02-01-DE Date de télétransmission : 16/12/2025 Date de réception préfecture : 16/12/2025
Châtillon	Châtillon	Acquisition d'une nouvelle chaudière et rénovation du système de chaufferie de la crèche la Flûte Enchantée	33 904
Épinay-sur-Seine	Épinay-sur-Seine	Dimension énergétique de la construction de l'école maternelle Dumas	945 747
Bondy	EPT Est Ensemble	Rénovation thermique et extension de la bibliothèque Denis Diderot à Bondy	983 231
Fresnes	Fresnes	Dimension énergétique de la réhabilitation du gymnase Pasteur et de l'accueil du périscolaire - Projet Pasteur-Blancs-Bouleaux	442 582
Fresnes	Fresnes	Dimension énergétique de l'extension de l'école maternelle des Blancs-Bouleaux - Projet Pasteur-Blancs-Bouleaux	598 276
Levallois-Perret	Levallois-Perret	Dimension énergétique de la réhabilitation et de l'extension du groupe scolaire Anatole France avec aménagement d'une cour oasis	1 000 000
Livry-Gargan	Livry-Gargan	Dimension énergétique de la réhabilitation du dojo Gutenberg	146 855
Malakoff	Malakoff	Dimension énergétique de la création d'une Maison des Femmes	15 479
Nanterre	Nanterre	Dimension énergétique de la restructuration et l'extension du groupe scolaire Paul Langevin	703 714
Nogent-sur-Marne	Nogent-sur-Marne	Dimension énergétique de la rénovation du dojo David Douillet	32 381
Orly	Orly	Dimension énergétique de la rénovation de l'école du Centre, Jolie Curie B et de l'école maternelle Romain Rolland	82 682
Paris	Paris	Dimension énergétique de la rénovation du pavillon de l'Arsenal et de l'immeuble Agrippa	1 000 000
Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Rénovation thermique de la piscine des Closeaux - Phase 3	282 500
Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Dimension énergétique de la rénovation de l'enveloppe extérieure de l'ESAT atelier du Château - phase 1	171 340
Rungis	Rungis	Dimension énergétique de la réhabilitation et de l'extension des vestiaires du stade Lucien Grelinger	150 638

Saint-Denis	Saint-Denis	Dimension énergétique réhabilitation du groupe scolaire Paul Langevin	672 801	Accusé de réception en préfecture 075-200054781-20251202-BM2025-12-02-01-DE Date de télétransmission : 16/12/2025 Date de réception préfecture : 16/12/2025
Savigny-sur-Orge	Savigny-sur-Orge	Dimension énergétique de la réhabilitation de l'ancien cinéma Excelsior en espace culturel	1 000 000	
Sceaux	Sceaux	Dimension énergétique de la rénovation du château de l'Amiral	300 000	
Sevran	Sevran	Dimension énergétique de la construction de la maison des anciens combattants et de la mémoire de Sevran	201 881	
Valenton	Valenton	Dimension énergétique de la création de l'espace municipal Pompadour	120 000	
Villemomble	Villemomble	Dimension énergétique de la rénovation des sanitaires des écoles Foch 1 et 2	23 250	
Villeneuve-Saint-Georges	Villeneuve-Saint-Georges	Dimension énergétique de la rénovation de la toiture de l'école Anatole France	353 000	
Villepinte	Villepinte	Rénovation thermique des logements communaux Saint-Exupéry et Vert Galant	29 568	
Viry-Châtillon	Viry-Châtillon	Rénovation des menuiseries extérieures de l'école Félix Esclangon	110 000	
Viry-Châtillon	Viry-Châtillon	Rénovation des menuiseries extérieures du bâtiment du Piedefer	249 067	
TOTAL			14 055 952	

Soit 14 055 952 euros pour 33 dossiers.

APPROUVE le projet de convention-type joint, qui définit les modalités de versement de cette subvention d'investissement.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer chaque convention relative aux subventions d'investissement, et à prendre tout acte pour l'exécution de la présente délibération.

AUTORISE le Président ou son représentant à procéder au contrôle de la réalisation des projets d'investissement financés par la Métropole du Grand Paris au travers du fonds d'investissement métropolitain.

PRÉCISE que le bénéficiaire de la subvention s'engage à réaliser l'intégralité de la dépense déclarée et qu'un remboursement à due concurrence du trop-perçu pourra, à défaut, être demandé par la Métropole du Grand Paris.

PRÉCISE que par dérogation au règlement en vigueur du fonds d'investissement métropolitain, les projets démarrés entre le 24 juin 2025 et le 2 décembre 2025 peuvent faire l'objet d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain indépendamment de la date d'attribution de la subvention.

Accusé de réception en préfecture
075-200054781-20251202-BM2025-12-02-01-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

PRÉCISE que les subventions seront imputées en section d'investissement sur l'autorisation de programme « ZI5100004-Fonds d'investissement métropolitain », opération « 20013 Fonds d'investissement métropolitain ».

ADOpte à l'unanimité des suffrages exprimés

Le Président de la Métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.